

	EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE BORDEAUX METROPOLE	<i>Délibération</i>
	Séance publique du 15 février 2019	N° 2019-65

Convocation du 8 février 2019

Aujourd'hui vendredi 15 février 2019 à 09h30 le Conseil de Bordeaux Métropole s'est réuni, dans la Salle du Conseil sous la présidence de Monsieur Alain JUPPE, Président de Bordeaux Métropole.

ETAIENT PRESENTS :

Mme Emmanuelle AJON, M. Dominique ALCALA, M. Alain ANZIANI, M. Erick AOUIZERATE, Mme Cécile BARRIERE, Mme Maribel BERNARD, Mme Odile BLEIN, M. Patrick BOBET, M. Jean-Jacques BONNIN, Mme Christine BOST, Mme Isabelle BOUDINEAU, M. Guillaume BOURROUILH-PAREGE, M. Jacques BOUTEYRE, Mme Anne BREZILLON, Mme Virginie CALMELS, Mme Sylvie CASSOU-SCHOTTE, M. Alain CAZABONNE, M. Didier CAZABONNE, Mme Anne-Marie CAZALET, Mme Chantal CHABBAT, M. Gérard CHAUSSET, Mme Solène CHAZAL-COUCAUD, M. Max COLES, Mme Brigitte COLLET, Mme Emmanuelle CUNY, M. Jean-Louis DAVID, M. Yohan DAVID, Mme Béatrice DE FRANÇOIS, Mme Nathalie DELATTRE, Mme Michèle DELAUNAY, M. Stéphan DELAUX, M. Arnaud DELLU, Mme Laurence DESSERTINE, M. Gérard DUBOS, M. Christophe DUPRAT, M. Jean-François EGRON, Mme Michèle FAORO, M. Vincent FELTESSE, Mme Véronique FERREIRA, M. Marik FETOUH, M. Jean-Claude FEUGAS, M. Nicolas FLORIAN, Mme Florence FORZY-RAFFARD, M. Philippe FRAILE MARTIN, Mme Magali FRONZES, M. Guillaume GARRIGUES, M. Max GUICHARD, M. Jacques GUICHOUX, M. Jean-Pierre GUYOMARC'H, M. Michel HERITIE, M. Daniel HICKEL, M. Pierre HURMIC, Mme Dominique IRIART, Mme Anne-Lise JACQUET, Mme Martine JARDINE, M. Franck JOANDET, M. Bernard JUNCA, M. Alain JUPPE, Mme Andréa KISS, M. Michel LABARDIN, Mme Conchita LACUEY, M. Bernard LE ROUX, Mme Anne-Marie LEMAIRE, M. Pierre LOTHAIRE, Mme Zeineb LOUNICI, Mme Emilie MACERON-CAZENAVE, M. Jacques MANGON, M. Eric MARTIN, Mme Claude MELLIER, M. Thierry MILLET, M. Pierre De Gaétan NJIKAM MOULIOM, M. Jacques PADIE, Mme Christine PEYRE, Mme Arielle PIAZZA, M. Michel POIGNONEC, Mme Dominique POUSTYNNIKOFF, M. Patrick PUJOL, M. Jean-Jacques PUYOBRAU, M. Benoît RAUTUREAU, M. Franck RAYNAL, Mme Marie RECALDE, M. Fabien ROBERT, M. Clément ROSSIGNOL-PUECH, Mme Karine ROUX-LABAT, M. Alain SILVESTRE, M. Kévin SUBRENAT, Mme Brigitte TERRAZA, Mme Gladys THIEBAULT, Mme Anne-Marie TOURNEPICHE, M. Serge TOURNERIE, M. Jean TOUZEAU, M. Thierry TRIJOULET, M. Alain TURBY, M. Jean-Pierre TURON, Mme Agnès VERSEPUY, Mme Marie-Hélène VILLANOVE, Mme Anne WALRYCK, Mme Josiane ZAMBON.

EXCUSE(S) AYANT DONNE PROCURATION:

M. Michel VERNEJOUL à M. Alain ANZIANI
Mme Léna BEAULIEU à M. Max GUICHARD
Mme Elisabeth TOUTON à Mme Solène CHAZAL-COUCAUD
M. Michel DUCHENE à Mme Anne WALRYCK
Mme Marie-Christine BOUTHEAU à M. Pierre HURMIC
M. Nicolas BRUGERE à M. Didier CAZABONNE

PROCURATION(S) EN COURS DE SEANCE :

M. Erick AOUIZERATE à M. Philippe FRAILE MARTIN à partir de 12h15
M. Jean-Louis DAVID à Mme Anne BREZILLON à partir de 10h15
Mme Nathalie DELATTRE à M. Stéphan DELAUX à partir de 12h00
Mme Laurence DESSERTINE à Mme Emmanuelle CUNY à partir de 10h30
M. Michel HERITIE à Mme Béatrice DE FRANCOIS à partir de 10h15
Mme Andréa KISS à Mme Christine BOST à partir de 10h15
M. Eric MARTIN à Mme Zeineb LOUNICI à partir de 12h15
Mme Marie RECALDE à M. Thierry TRIJOULET à partir de 10h15
M. Alain SILVESTRE à Mme Gladys THIEBAULT à partir de 12h00
Mme Agnès VERSEPUY à M. Kévin SUBRENAT à partir de 11h00
Mme Josiane ZAMBON à M. Jean-Pierre TURON à partir de 10h15
Mme Anne-Marie CAZALET à M. Daniel HICKEL à partir de 11h00

EXCUSE(S) :

Monsieur François JAY.

EXCUSE(S) EN COURS DE SEANCE :

LA SEANCE EST OUVERTE

	Conseil du 15 février 2019	<i>Délibération</i>
	Direction générale Valorisation du territoire Mission tourisme	N° 2019-65

Convention cadre triennale de partenariat 2019 - 2021 entre Bordeaux Métropole et l'Office de tourisme et des congrès métropolitain (OTCM) et convention 2019 - Décision - Autorisation

Madame Virginie CALMELS présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs,

Avec près de 6 millions de nuitées taxées attendues sur la métropole bordelaise en 2018 et une recette de la taxe de séjour s'élevant à 5 078 700€ au 30 septembre 2018 (soit +3% par rapport à la même période en 2017), le tourisme représente un secteur stratégique, pourvoyeur d'emploi et un soutien dynamique à la croissance économique locale.

Le tourisme à Bordeaux a généré en 2017 :

- plus de 7 millions de visiteurs
- 5,7 millions de nuitées déclarées, incluant Airbnb (+10 % par rapport à 2016) dont 54% pour la clientèle affaires
- plus de 100 événements « affaires » accueillis dont 56 internationaux représentant 207 000 journées congrès soit un total estimé de retombées économiques de plus de 60 millions d'euros
- 6,2 millions de passagers à l'aéroport de Bordeaux-Mérignac (+ 7,7 % par rapport à 2016)
- 6,4 millions d'euros de recettes de taxe de séjour, incluant Airbnb (+9 % par rapport à 2016)
- 49 escales maritimes, 27 600 passagers (+ 66% de passagers par rapport à 2015)
- 21 croisières fluviales au départ de Bordeaux, 25 000 passagers (+ 10,5 % par rapport à 2015)
- 445 000 visiteurs à La Cité du vin
- 846 500 visiteurs dans les musées et lieux d'expositions
- 902 000 visiteurs accueillis à l'Office de tourisme et des congrès de Bordeaux Métropole (1.99 million de visiteurs uniques sur le site internet)

Depuis le 1er janvier 2015, Bordeaux Métropole est l'autorité compétente en matière de politique touristique sur l'ensemble de l'agglomération.

La délibération n°2015/0343 du Conseil métropolitain du 26 juin 2015 a acté la création d'un Office de tourisme et des congrès métropolitain (OTCBM) et l'instauration d'une taxe de séjour métropolitaine.

En janvier 2016, une première convention cadre triennale 2016-2018 est passée avec l'OTCBM.

I – Bordeaux Métropole, acteur d'un développement touristique apaisé et durable sur l'agglomération

L'axe 2 de la feuille de route économique de Bordeaux Métropole, a pour objectif le développement de l'attractivité économique du territoire. Il place ainsi le développement touristique au cœur de ses priorités, dans une logique de tourisme apaisé et durable, et le considère comme un levier essentiel du dynamisme économique de l'agglomération.

En outre, Bordeaux Métropole poursuit sa montée en puissance sur le secteur touristique avec l'élargissement de son champ de compétence via le transfert :

- d'une part, de l'ensemble des équipements fluviaux à Bordeaux Métropole en gestion directe (un port de plaisance, 14 pontons et 6 cales de mise à l'eau) et, d'autre part, des équipements de tourisme d'affaires en gestion déléguée (Parc des expositions et Palais des congrès), en janvier 2017
- de la compétence tourisme du Département de la Gironde sur le périmètre métropolitain, en avril 2017

Pour rappel, notre politique touristique se concentre sur cinq filières prioritaires (correspondant aux atouts du territoire) :

- l'œnotourisme
- le tourisme d'affaires et de congrès
- le tourisme fluvial et de croisières
- le tourisme urbain et patrimonial
- le « tourisme intérieur et de proximité » qui intègre en plus des activités touristiques stricto sensu, les activités de loisirs, culturelles, sportives, d'itinérance et de mobilité, la valorisation du patrimoine à destination des habitants métropolitains et les territoires voisins avec un éclairage particulier sur les espaces naturels.

Les axes majeurs d'intervention de la Métropole en matière de tourisme sont les suivants :

- Tourisme d'affaires : faire de Bordeaux un centre national majeur du tourisme d'affaires à travers notamment les investissements réalisés au Parc des expositions par la construction d'un hall pouvant accueillir 6 000 personnes. Cette remise à niveau du Parc des expositions a pour objectif de conserver l'attractivité du site et de développer son potentiel d'accueil de grandes manifestations et notamment les grands congrès de plus de 1 500 personnes. Pour ce faire, le Conseil de Métropole a voté un projet de rénovation pour un coût de projet initial de 55.5 M€ (récemment revu à la hausse de 3.5M€) visant à réaliser, dans une première phase (2016/2018), des travaux de sécurisation du hall 1 (5M€) et de démolition/reconstruction du hall 2 (29.5M€), puis dans une seconde phase (2018/2020), des travaux de réhabilitation du hall 1 (21M€).
- Structuration de l'offre touristique et grands équipements : soutien aux grands projets touristiques comme les Cascades de Garonne, la possible valorisation de l'île d'Arcins ...
- Croisières et tourisme fluvial : poursuivre l'aménagement du fleuve et sa revitalisation (création de nouveaux pontons, électrification des postes à paquebots fluviaux, collecte des déchets par barge...), soutien du refit et de Cruise Bordeaux
- Itinérance et tourisme de proximité : renforcer le tourisme intérieur et de proximité sur le territoire métropolitain, notamment de ses sites naturels en développant l'itinérance et les déplacements doux, à la fois pour la population locale et également pour des clientèles touristiques ciblées (touristes à vélo, randonneurs pédestres...), création d'un parcours Bordeaux UNESCO (Organisation des nations unies pour l'éducation, la science et la culture) , homologation de la Boucle verte par la Fédération française de randonnée pédestre, qui devient ainsi le premier sentier de Grande randonnée (GR) métropolitain en France, partenariats et soutien à Gironde Tourisme, création d'une signalétique pour la Cité Frugès, création de cartes (vélo, pédestre etc.) et leur diffusion, labellisation tourisme et handicap...

Un enjeu essentiel est également d'œuvrer pour le développement d'un tourisme apaisé et durable sur le territoire, et l'anticipation des dérives potentielles liées à l'explosion de l'affluence touristique par :

- la redistribution des flux de visiteurs (habitants et touristes) sur l'ensemble du territoire métropolitain,
- la maîtrise du phénomène des plateformes collaboratives afin de limiter leurs impacts négatifs (sur le logement, la concurrence à l'hébergement touristique conventionnel, les nuisances...),

- la construction d'une offre de contenus, de qualité valorisant l'ensemble des territoires de la métropole et au-delà, dans le cadre du Contrat de destination.

Par ailleurs, Bordeaux Métropole concourt à la mise en œuvre de grands événements festifs qui participent au rayonnement et à l'attractivité du territoire et intervient financièrement et techniquement sur deux événements principaux qui s'alternent : Bordeaux Fête le Vin et Bordeaux Fête le Fleuve.

Pour la mise en œuvre de ses objectifs, Bordeaux Métropole agit en collaboration avec de nombreux partenaires (l'Office de tourisme et des congrès de Bordeaux Métropole (OTCBM), Gironde tourisme, le Grand port maritime de Bordeaux mais aussi l'ensemble des professionnels du tourisme.

II – L'OTCBM, partenaire privilégié de la Métropole pour le déploiement d'une stratégie touristique d'agglomération sur l'ensemble du territoire

En tant que partenaire de Bordeaux Métropole, l'OTCBM participe à la dynamique collective de « Magnetic Bordeaux », étendard commun aux acteurs du territoire, dans le cadre de la stratégie d'attractivité économique et touristique lancée par Bordeaux Métropole en 2016.

Il est de ce fait membre d'une instance de gouvernance partenariale : la Mission Bordeaux Attractivité. Celle-ci est copilotée par Bordeaux Métropole et la Chambre de Commerce et d'Industrie de Bordeaux Gironde et est constituée d'une douzaine de membres : l'OTCBM, l'Université, Congrès et Exposition de Bordeaux, La Cité du Vin, le Conseil Interprofessionnel du Vin de Bordeaux, Invest In Bordeaux, l'Aéroport, Euratlantique, Darwin, le Grand Port Maritime de Bordeaux et le CHU.

Cette instance porte la stratégie d'attractivité collective de Bordeaux Métropole autour de sa marque partagée « Magnetic Bordeaux ».

En phase avec l'axe 2 de la feuille de route pour l'action économique de Bordeaux Métropole et les objectifs stratégiques de la politique touristique métropolitaine, l'OTCBM a pour objectif non seulement d'assurer la promotion de la destination, l'accueil et l'information de tout public mais aussi de valoriser les filières touristiques, de donner une dimension métropolitaine à la stratégie touristique dans sa conception et sa mise en œuvre en lien avec les services concernés de la Métropole.

L'OTCBM assure également la mise en place et le suivi partagé d'un observatoire du tourisme, en liaison avec ses partenaires (Comité régional du tourisme de Nouvelle-Aquitaine, Chambre de commerce et d'industrie de Bordeaux et Gironde tourisme), permettant de suivre l'évolution de divers indicateurs de fréquentation dans le temps, selon des données mensuelles, annuelles et thématiques et afin de se doter d'un outil performant d'aide à la décision, et de contribuer à l'expansion économique, sociale et culturelle du territoire métropolitain.

L'OTCBM peut être en mesure de mener toute action de formation auprès des opérateurs de la filière (agents de la métropole, guides conférenciers, taxis, réceptionnistes des hôtels, prestataires privés...).

Bilan de la première convention cadre triennale 2016-2018

- Montée en puissance de la dynamique métropolitaine en matière de tourisme et valorisation de l'image de marque « Magnetic Bordeaux » et du développement économique de la Métropole en apportant un éclairage supplémentaire sur les richesses et la diversité touristique patrimoniale et naturelle du territoire dans son ensemble (création de brochures spécifiques, de présentoirs et accueils mobiles)
- Travail en synergie avec le Comité régional de tourisme d'Aquitaine, l'Aéroport, le Port, Gironde tourisme et les territoires voisins dans le cadre du Contrat de destination pour placer la marque « Destination Bordeaux » au cœur du tourisme international ;
- Lancement de plusieurs sites essentiels à la promotion touristique :
 - o ouverture de la Plateforme oenotouristique de La Cité du vin
 - o création du site internet www.bordeauxwinetrip.com ,
 - o création du site internet www.cruise-bordeaux.com ,
 - o création d'un nouveau site internet dédié au tourisme d'affaires www.congres.bordeaux-tourisme.com ,

- o lancement du site « Un air de Bordeaux », www.unairdebordeaux.fr , dédié à l'événementiel métropolitain, aux loisirs, à la culture.
- Mise en place d'un baromètre de fréquentation touristique www.bordeaux.tourismbarometer.com, intégration d'un volet tourisme d'affaires et développement autour de la problématique du développement soutenable du tourisme
- Valorisation de l'événementiel métropolitain auprès des habitants et soutien à des évènements existants, structurants pour le territoire comme Bordeaux Fête le fleuve, Bordeaux So Good, le Marathon de Bordeaux, Dimanche sans voiture, Festival Big Bang à Saint-Médard-en-Jalles, Festivals musicaux (ODP, Allez les Filles...), ...), Fête de la morue à Bègles, Fête de l'alose, Lire en poche à Gradignan, Festival international des arts de Bordeaux Métropole, l'Eté métropolitain, Agora... ; et notamment l'accompagnement et valorisation de l'événement majeur « Bordeaux Fête le Vin » qui pour son 20ème anniversaire a invité la « Tall ships regatta » et a accueilli autour de 800 000 visiteurs
- Développement du tourisme d'affaires, à travers le Convention bureau intégré à l'OTCBM depuis 2015 (4 collaborateurs, 152 adhérents et 250 ambassadeurs en 2018), avec le renforcement de la prospection de congrès nationaux et internationaux, la mise en place d'un « Welcome pack », le lancement du «Bordeaux business pass » qui combine l'accès dématérialisé au réseau de transport en commun et à l'Assistant Bordeaux (service de conciergerie), création d'un nouveau film dédié à la promotion du tourisme d'affaires.

Convention cadre triennale 2019-2021

Une nouvelle convention cadre triennale pour la période 2019-2021 est proposée afin de poursuivre la mise en œuvre des actions d'accueil, de promotion et de prospection assurées par l'OTCBM, avec quelques ajustements :

- renforcement de la dynamique «Magnetic Bordeaux» pour accroître le rayonnement et l'attractivité de la Métropole. A ce titre, tous les supports de promotion du territoire intégreront la marque territoriale partagée dans le respect de la charte graphique et de l'architecture de la marque « Magnetic Bordeaux »,
- fusion-absorption de l'association Bordeaux grands événements au sein de l'OTCBM qui devient, dès janvier 2019, porteur des événements majeurs que sont Bordeaux Fête le vin et Bordeaux fête le fleuve, via un bureau « Grands événements ». Ces évènements phares de la Métropole participent au rayonnement national et international du territoire et au regard de leur succès croissant (autour de 800 000 visiteurs à la Fête du vin accueille les grands voiliers en 2018) participent au dynamisme et à l'attractivité économique de l'agglomération.
- Recrutements de deux nouveaux collaborateurs pour faire face à une forte croissance de son activité :
 - o une chargée de projets communication au Convention bureau afin d'assurer la réalisation du plan de communication et l'animation des outils de communication du tourisme d'affaires (site internet, Congress & meeting guide, réseaux sociaux, relations presse, newsletter ...),
 - o un responsable juridique pour superviser l'aspect juridique, administratif et RH (Ressources humaines) de l'association, les ressources humaines, les achats notamment pour répondre aux exigences du Code des marchés public, le contrôle de gestion...

Programme d'action 2019

L'OTCBM, en cohérence avec la politique touristique de Bordeaux Métropole, a pour objectif stratégique de :

- capitaliser sur la création de richesse, en diversifiant les clientèles (lointaines, européennes, nationale, régionale et locale) à la fois sur le segment agrément que sur le segment affaires,
- œuvrer pour un tourisme harmonieux et durable,
- anticiper les évolutions du marché via le développement de la prospective et de l'observation.

Pour cela, il propose la mise en œuvre d'un programme d'actions ambitieux :

Programme d'actions 2019 avec pour fil conducteur ***l'équilibre*** :

- équilibre entre tourisme de loisirs et tourisme d'affaires
- équilibre entre visiteurs et habitants
- équilibre entre ressources propres et recettes commerciales
- équilibre dans les relations avec les partenaires (CRT Nouvelle-Aquitaine : Comité régional de tourisme, Gironde tourisme...)
- équilibre dans la répartition des marchés
- équilibre dans la variété des filières traitées (œnotourisme, fleuve, gastronomie, patrimoine, nature, événementiel, culture, affaires...)
-

Au niveau du tourisme de loisirs

- Pérennisation de la stratégie digitale pour les habitants sous la marque « un air de Bordeaux » afin de mettre en valeur les différents territoires de la métropole et favoriser le tourisme de proximité.
- Lancement d'un site dédié e-commerce « mobile first » afin de développer les ventes des produits de l'OTCBM et de ses partenaires.
- Travail en synergie avec le Comité régional du tourisme de Nouvelle-Aquitaine (CRTNA), Gironde tourisme, les marques « voisines » Biarritz, Arcachon, Saint-Emilion, ainsi que La Cité du vin, l'aéroport, le port, la SNCF (Société nationale des chemins de fer français), le Conseil interprofessionnel du vin de Bordeaux, les hôteliers et les professionnels du territoire métropolitain
- Travail de recherche et d'expérimentation afin de développer des temps d'échanges entre les "résidents temporaires" (touristes, étudiants, voyageurs d'affaires...) et les "résidents permanents" sur des thèmes transversaux (le sport, la nature, la culture), le but étant de favoriser la mixité entre les visiteurs et les habitants.
- Valorisation et vente des prestations des partenaires/adhérents (près de 700) dans des domaines divers et variés (commerces, loisirs, hébergement, restauration, visites, activités, évènements...) et ce pour tout public français et étranger.
- Renforcement du dispositif d'observation économique autour du tourisme, de ses retombées économiques, et de son impact auprès des habitants.
- Renforcement de l'écosystème numérique et web.

Au niveau du tourisme d'affaires :

- Développer le tourisme d'affaires de manière à positionner Bordeaux en haut des classements (ICCA : International congress and convention association, Coach omnium etc.)
- Participation à des salons et ateliers nationaux et internationaux dédiés au tourisme d'affaires
- Accueil d'Eductours internationaux en soutien des ouvertures de lignes aériennes
- Accueil de visite d'inspections dans le cadre de candidature à l'accueil d'événements majeurs
- Renforcement de la prospection de congrès/salons de plus de 1 500 personnes en soutien à Bordeaux events pour conforter l'ouverture en 2019 du nouveau hall de congrès et d'exposition (un espace entièrement modulable pouvant accueillir jusqu'à 6 000 personnes en plénière)

- Prospection des événements professionnels au niveau national et international (associatifs et corporate)
- Développement des actions de sensibilisation menées auprès du Club des ambassadeurs qui regroupe plus de 200 personnalités locales issues de multiples secteurs d'activités (recherche, santé, ingénierie, etc.). Elles sont membres de réseaux ou d'associations professionnelles et sont en position de faire venir à Bordeaux le congrès de leur secteur.
- Animation du réseau des membres du Convention bureau (140 sociétés), sur le site internet www.congrès.bordeaux-tourisme.com et les réseaux sociaux, en lien avec la dynamique de la marque « Bordeaux Magnetic »
- Adhésion et participation active à différents réseaux nationaux et internationaux liés à la promotion du tourisme d'affaires (Cluster MICE : Meetings, incentives, conferencing, exhibitions, Commission association dans le cluster tourisme d'affaires au sein d'Atout France, France congrès et événements, ICCA (International congress and convention association), etc.).

Budget prévisionnel 2019

Pour la mise en œuvre du programme d'actions 2019, l'OTCBM sollicite auprès de Bordeaux Métropole une subvention de 3 000 000 € dans le cadre d'un budget prévisionnel de 7 184 000 € TTC.

Le détail du budget prévisionnel de l'OTCBM est annexé à la convention.

Rappel des principaux indicateurs financiers de l'OTCBM :

	Budget 2019	Réalisé 2018	Réalisé 2017
Charges de personnel / budget global	42.82 %	41.23%	45.69%
% de participation de BM / Budget global	41.75 %	43.1%	46%
% de participation des autres financeurs / Budget global	1,8 %	1,86 %	2.34%

Il est ici précisé qu'une subvention complémentaire sera attribuée ultérieurement pour une action spécifique : l'événement Bordeaux fête le fleuve. Le programme est en cours d'élaboration.

Ceci étant exposé, il vous est demandé, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir, si tel est votre avis, adopter les termes de la délibération suivante :

Le Conseil de Bordeaux Métropole,

VU les articles L 5217-2 et L 1611-4 du Code général des collectivités territoriales,

VU la délibération n°2015/0252 du 29 mai 2015 adoptant le Règlement général d'intervention en matière de subventions accordées aux personnes de droit privé,

VU la demande 2019/0084 formulée par l'organisme en date du 5 juillet 2018,

ENTENDU le rapport de présentation,

CONSIDERANT QUE l'association OTCBM, contribue, par son action, au développement du tourisme qui constitue un levier fort d'attractivité de la Métropole bordelaise, et fortement pourvoyeur d'emploi et joue ainsi un rôle essentiel dans le dynamisme économique du territoire,

DECIDE

Article 1 : d'autoriser, Monsieur le Président de Bordeaux Métropole, à signer la convention cadre ci-annexée définissant, pour une durée de 3 ans, les modalités de partenariat entre Bordeaux Métropole et l'OTCBM.

Article 2 : d'attribuer une subvention de fonctionnement de 3 000 000 € en faveur de l'Office de tourisme et des congrès de Bordeaux Métropole (OTCBM) au titre de l'année 2019 ;

Article 3 : d'autoriser, Monsieur le Président de Bordeaux Métropole à signer la convention de subvention 2019 ci-annexée et tout acte afférent, précisant les conditions de la subvention accordée ;

Article 4 : d'imputer la dépense correspondante sur le budget principal de l'exercice en cours, chapitre 65 article 65748 fonction 633.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.

Fait et délibéré au siège de Bordeaux Métropole le 15 février 2019

REÇU EN PRÉFECTURE LE : 18 FÉVRIER 2019	Pour expédition conforme, la Vice-présidente,
PUBLIÉ LE : 18 FÉVRIER 2019	
	Madame Virginie CALMELS